

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 5 Mars 1951.-

N° 507 /Just.

-----  
Objet:

Objets volés.-

ASTRIDA



567

Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre n° 442/D.34; du 24/2/1951, j'ai l'honneur de vous faire savoir que personne dans le territoire d'Astrida n'a signalé la disparition des objets mentionnés.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
CH. LEES,

Monsieur le Substitut du  
Procureur du Roi à

KIGALI.-